

Comité Technique commun du 16 février 2018 RAPPORT (information)

RENNES MÉTROPOLE DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES / DIRECTION PROJETS COM'INTERNE ET DOCUMENTATION (COPROD)

Animation managériale : bilan et perspectives

*Pièces Jointes: - Programme 2018,
- Affiche bilan animation managériale,
- Vos ressources managériales .*

A. Rappel du contexte

Le dispositif animation managériale, a fait l'objet de 2 réunions « bilan et perspectives » fin décembre 2017. Ces rencontres avaient pour objet de bien comprendre les besoins et attentes des participants dans l'objectif de construire le programme 2018. Elles ont réuni une cinquantaine de participants, majoritairement des cadres. (Voir actu Intra sur la rencontre du 15 décembre <http://intranet/fr/actualites/toutes-les-actu/lire-lactualite/article/animation-managériale-le-plan-dactions-2018-se-dessine//index.html>)

B. Enjeux

- Prendre du recul sur le dispositif,
- Voir ce que cela a changé dans les pratiques,
- Construire un programme 2018 adapté aux besoins et aux contraintes des collègues.

Principaux enseignements : une démarche très appréciée, positive, efficace.

Sont notamment soulignées :

La qualité des conférences et ateliers : « plus modernes, dynamiques, accessibles, stimulantes ». Des conférenciers de grande qualité (Patrick Charrier, François Badenes), la qualité de la compagnie 3PH et son regard sur le management.

Des évolutions en cours : une culture managériale modernisée /une dynamique continue, La promotion du collectif

Le constat de changements : des réunions qui commencent à être mieux préparées et animées, des réflexions participatives, une meilleure interconnaissance des collègues, le droit à l'expérimentation, l'appropriation de techniques et méthodes.

Les principaux besoins pour avancer

- Une diffusion large et un partage des pratiques, la nécessaire implication de tous dont les directrices.eurs... et l'exemplarité des pratiques
- La gouvernance : clarifier les délégations, les étapes de validation d'un projet, mieux connaître les bons interlocuteurs et les axes stratégiques
- De nouveaux outils
- De la transparence
- Simplifier (moins de procédures, de contrôle)...

C. Se projeter en 2018... Un programme prévisionnel (voir doc joint)**Ce programme a pour ambition de permettre :**

- ✓ Les échanges entre pairs et le co-développement,
- ✓ Une meilleure animation de réunions, une meilleure gestion du temps et des mails,
- ✓ Une meilleure gestion des projets : concertation, conduite, gestion de projets et animation,
- ✓ Le développement des compétences relationnelles et managériales sur les thèmes suivantes :
 - La communication bienveillante, mieux gérer les tensions / conflits, mieux communiquer avec assertivité
 - Connaître de nouvelles méthodes (techniques de créativité, design),
- ✓ La découverte d'autres pratiques :
 - les innovations managériales vues d'ailleurs (autres collectivités, secteur privé, holocratie ...)

Cela se traduira notamment pas :

- Une adaptation des formats / des durées aux contraintes des collègues avec une planification annuelle et la mise en place d'un RDV régulier, les vendredis du management,
- Une extension progressive des formations au management aux encadrants de catégorie B et C à partir de juin,
- La reconduction des ateliers qui ont bien marché en 2016 et 2017,
- De nouvelles expérimentations avec par exemple l'entretien à 360° pour les membres de la direction générale et quelques autres encadrants
- La mise en place d'un parcours découverte proposé aux nouveaux encadrants.

Ce programme pourra être complété en fonction des thématiques qui émergeront en cours d'année. Il le sera notamment sur l'aspect « Bien ensemble au travail » avec l'idée d'un RDV mensuel pour découvrir des pratiques et techniques de développement professionnel ou personnel.

D. En complément

- Une clarification des Ressources Managériales pour les encadrants et les agents (voir affiche). Des nouveautés notamment une offre de médiation et une expérimentation de l'entretien 360
- La mise en place d'un nouveau dispositif pour diffuser et essaimer l'innovation, les nouvelles méthodes (notamment le design des politiques publiques), le travail en collaboration.

Les représentants du personnel du Comité Technique commun prennent acte des informations contenues dans ce rapport.